



L'Assureur Conseil de référence

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2024

BILAN ACTIF

En DH

Actif	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	2.001.530,82	455.630,45	1.545.900,37	0,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2.001.530,82	455.630,45	1.545.900,37	
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	121.646.038,58	5.841.011,08	115.805.027,50	115.794.787,16
Immobilisation en Recherche et Développement			0,00	0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6.650.723,34	5.841.011,08	809.712,26	799.471,92
Fonds commercial	114.995.315,24		114.995.315,24	114.995.315,24
Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45.802.563,89	31.595.154,15	14.207.409,74	13.972.956,72
Terrains			0,00	0,00
Constructions	7.815.520,75	7.815.520,75	0,00	0,00
Installations techniques, outillage			0,00	0,00
Matériel transport	5.682.695,15	3.207.686,74	2.475.008,41	2.587.369,66
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	31.174.711,19	20.571.946,66	10.602.764,53	11.385.587,06
Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	1.129.636,80		1.129.636,80	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14.566.329,21	3.670.426,79	10.895.902,42	10.895.902,42
Prêts immobilisés			0,00	0,00
Autres créances financières	16.829,21		16.829,21	16.829,21
Titres de participation			0,00	0,00
Autres titres immobilisés	14.549.500,00	3.670.426,79	10.879.073,21	10.879.073,21
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	0,00		0,00	0,00
Diminution des créances immobilisées	0,00		0,00	0,00
Augmentation des dettes financières	0,00		0,00	0,00
TOTAL	184.016.462,50	41.562.222,47	142.454.240,03	140.663.646,30
STOCKS	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises			0,00	0,00
Matières et fournitures, consommables			0,00	0,00
Produits en cours			0,00	0,00
Produits intermédiaires et produits résiduels			0,00	0,00
Produits finis			0,00	0,00
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	429.290.447,62	0,00	429.290.447,62	251.748.763,23
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	1.547.989,53		1.547.989,53	1.625.823,07
Clients et comptes rattachés	406.736.413,58		406.736.413,58	235.294.570,76
Personnel	348.329,28		348.329,28	288.553,01
Etat	95.848,08		95.848,08	754.493,11
Comptes d'associés	6.531.736,55		6.531.736,55	6.026.252,68
Autres débiteurs			0,00	0,00
Comptes de régularisation-Actif	14.030.130,60		14.030.130,60	7.759.070,60
TITRES VALEURS DE PLACEMENT			0,0	0,00
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (Eléments circulants)	0,00		0,00	0,00
TOTAL	429.290.447,62	0,00	429.290.447,62	251.748.763,23
TRESORERIE-ACTIF				
Cheques et valeurs à encaisser	171.385,93		171.385,93	90.751,43
Banques, TG et CCP	137.280.407,92		137.280.407,92	118.447.451,17
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	60.928,94		60.928,94	71.624,33
TOTAL	137.512.722,79	0,00	137.512.722,79	118.609.826,93
TOTAL GENERAL	750.819.632,91	41.562.222,47	709.257.410,44	511.022.236,46

BILAN PASSIF

En DH

Passif	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou personnel	20.000.000,00	20.000.000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé.....		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12.915,08	12.915,08
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2.000.000,00	2.000.000,00
Réserve facultative	23.000.000,00	23.000.000,00
Autres réserves	620.050,00	620.050,00
Report à nouveau	28.045.531,61	18.649.739,09
Résultat nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	68.905.996,71	64.395.792,52
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	142.584.493,40	128.678.496,69
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	0,00	0,00
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées	0,00	0,00
DETTES DE FINANCEMENT	0,00	0,00
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	0,00	0,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	687.814,30	687.814,30
Provisions pour risques	687.814,30	687.814,30
Provisions pour charges		
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF	0,00	0,00
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL	143.272.307,70	129.366.310,99
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	565.802.317,12	381.655.925,47
Fournisseurs et comptes rattachés	553.481.956,14	360.604.991,87
Personnel	2.757.429,88	3.955.705,10
Organismes sociaux	3.518.951,36	2.939.531,85
Etat	1.987.864,61	10.185.128,04
Comptes d'associés	42.839,32	40.364,32
Autres créanciers	242.375,44	288.240,89
Comptes de régularisation passif	3.770.900,37	3.641.963,40
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	182.785,62	
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants)	0,00	0,00
TOTAL	565.985.102,74	381.655.925,47
TRESORERIE-PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)		
TOTAL	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	709.257.410,44	511.022.236,46

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

En DH

Nature	Opérations		Totaux de l'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits	172.249.393,18		172.249.393,18	160.812.657,16
Chiffre d'affaires (HT)				
Variation de stocks de produits				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	3.966.883,72		3.966.883,72	3.279.760,68
Reprises d'exploitation: transferts de charges			0,00	1.327.020,11
TOTAL	176.216.276,90	0,00	176.216.276,90	165.419.437,95
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises				
Achats consommés de matières et fournitures	823.635,25		823.635,25	793.846,63
Autres charges externes	21.821.040,00	13.591,50	21.834.631,50	19.018.512,25
Impôts et taxes	1.095.563,00		1.095.563,00	1.123.372,50
Charges de personnel	56.494.182,61		56.494.182,61	52.557.839,89
Autres charges d'exploitation	520.000,00		520.000,00	550.000,00
Dotations d'exploitation	3.856.610,11		3.856.610,11	2.754.577,01
TOTAL	84.611.030,97	13.591,50	84.624.622,47	76.798.148,28
RESULTAT D'EXPLOITATION			91.591.654,43	88.621.289,67
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés	1.600.043,70		1.600.043,70	1.499.955,00
Gains de change				
Intérêts et autres produits financiers	5.833.473,37		5.833.473,37	5.711.175,72
Reprises financier : transfert charges			0,00	0,00
TOTAL	7.433.517,07	0,00	7.433.517,07	7.211.130,72
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Pertes de change				
Autres charges financières				
Dotations financières			0,00	293.218,12
TOTAL	0,00	0,00	0,00	293.218,12
RESULTAT FINANCIER			7.433.517,07	6.917.912,60
RESULTAT COURANT			99.025.171,50	95.539.202,27
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations			0,00	0,00
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	569.313,67		569.313,67	670.559,06
Reprises non courantes; transferts de charges			0,00	0,00
TOTAL	569.313,67	0,00	569.313,67	670.559,06
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées			0,00	0,00
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	5.524.217,91		5.524.217,91	4.858.030,17
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			0,00	0,00
TOTAL	5.524.217,91	0,00	5.524.217,91	4.858.030,17
RESULTAT NON COURANT			(4.954.904,24)	(4.187.471,11)
RESULTAT AVANT IMPÔTS			94.070.267,26	91.351.731,16
IMPÔTS SUR LES RESULTATS			25.164.270,55	26.955.938,64
RESULTAT NET			68.905.996,71	64.395.792,52
TOTAL DES PRODUITS			184.219.107,64	173.301.127,73
TOTAL DES CHARGES			115.313.110,93	108.905.335,21
RESULTAT NET			68.905.996,71	64.395.792,52



Building a better working world

37, Bd Abdelatif Ben Khedrou
20 050 Casablanca
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
AGMA S.A.
102, rue Abderrahmane Sahraoui
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AGMA S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des postes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 142.584.493,40 dont un bénéfice net de MAD 68.905.996,71.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'AGMA S.A. au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nous objectivons d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur conforme à notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se basant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'un esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des situations susceptibles de poser un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'existence et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute défectuosité importante du contrôle interne que nous aurons relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 21 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - ACTIF

En KDH	31/12/2024	31/12/2023
Ecart d'acquisition	114.995	114.995
Immobilisations incorporelles	810	798
Immobilisations corporelles	47.674	48.373
Immobilisations en droit d'usage	-	-
Autres actifs financiers	896	896
Dont Prêts et créances non courants	17	17
Dont Titres de participation consolidés	879	879
Impôts différés actifs	5.503	4.649
Autres débiteurs non courants	112.365	109.722
ACTIFS NON-COURANTS	282.243	279.433
Créances clients	297.424	127.287
Autres débiteurs courants	18.492	15.264
Trésorerie et équivalent de trésorerie	151.188	131.207
ACTIFS COURANTS	467.104	273.758
TOTAL ACTIF	749.347	553.191

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - PASSIF

En KDH	31/12/2024	31/12/2023
Capital	20.000	20.000
Primes d'émission et de fusion	13	13
Réserves	71.161	62.929
Résultats net part du groupe	66.626	63.298
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE	157.799	146.239
Intérêts minoritaires	-	-
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	157.799	146.239
Provisions non courantes	1	1
Avantages du personnel	14.050	13.156
Dettes financières non courantes	-	-
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	-	-
Impôts différés passifs	8.274	8.547
Dettes fournisseurs non courants	93.956	96.504
Autres créditeurs non courants	2.714	2.199
PASSIFS NON COURANTS	118.995	120.407
Provisions courantes	183	-
Dettes fournisseurs courants	459.544	264.121
Autres créditeurs courants	12.826	22.424
PASSIFS COURANTS	472.553	286.545
TOTAL PASSIF	749.347	553.191

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En KDH	31/12/2024	31/12/2023	2024/2023	
			En valeur	En %
Chiffre d'affaires	172.249	160.813	11.436	7,1%
Autres produits de l'activité	3.967	3.280	687	20,9%
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	176.216	164.093	12.123	7,4%
Achats	- 824	- 794	- 30	3,8%
Autres charges externes	- 21.769	- 16.212	- 5.557	34,3%
Frais de personnel	- 57.287	- 53.434	- 3.853	7,2%
Impôts et taxes	- 1.095	- 1.123	28	- 2,5%
Amortissements et provisions d'exploitation	- 4.334	- 3.000	- 1.334	44,5%
CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	- 85.309	- 74.563	- 10.746	14,4%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	90.907	89.530	1.377	1,5%
Cessions d'actifs	-	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation non courants	- 5.510	- 4.773	- 737	15,4%
Autres produits et charges d'exploitation	- 5.510	- 4.773	- 737	15,4%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPERATIONNELLES	85.397	84.757	640	0,8%
Coût de l'endettement financier net	-	- 20	20	- 100%
Autres produits financiers	6.127	6.039	88	1,5%
Autres charges financières	-	- 293	293	- 100%
RÉSULTAT FINANCIER	6.127	5.726	401	7,0%
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	91.524	90.482	1.041	1,2%
Impôts sur les bénéfices	- 25.990	- 27.761	1.771	- 6,4%
Impôts différés	1.092	576	516	89,5%
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	66.626	63.298	3.328	5,3%
Résultat net des activités poursuivies	66.626	63.298	3.328	5,3%
Résultat de l'ensemble consolidé	66.626	63.298	3.328	5,3%
Intérêts minoritaires	-	-	-	-
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	66.626	63.298	3.328	5,3%

COMMENTAIRES

Le chiffre d'affaires d'AGMA de l'exercice 2024 s'est amélioré de 7,1%, se situant à 172,3 MDh versus 160,8 MDh une année plus tôt.

Cette progression résulte de l'accroissement du volume des primes, suite au développement du portefeuille géré par le Cabinet.

Le résultat net réalisé en 2024 a atteint le niveau de 68,9 MDh contre 64,4 MDh en 2023, soit une progression de 7,1%, essentiellement attribuable à la croissance du résultat d'exploitation.

Le RNPG au 31/12/24 s'est élevé à 66,6 MDh (vs 63,3 MDh), en amélioration de 5,3% par rapport au 31/12/23.



Aux actionnaires de la société
AGMA S.A.
102, rue Abderrahmane Sahraoui
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AGMA S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 157.799 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 66.626.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 21 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

